



Association Pour  
l'Enfance d'Altkirch

Projet **pédagogique**

LES GLYCINES

de l'année 2021

# INTRODUCTION

Le projet pédagogique est l'outil de référence d'un Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants. Il est le reflet de valeurs communes qui fédèrent l'ensemble de l'équipe de professionnelles tant dans leurs mots que dans chacun de leurs actes auprès des familles et des enfants.

Il répond aux objectifs guidant le travail quotidien des adultes auprès des enfants, traduisant ainsi de manière cohérente l'état d'esprit et l'éthique qui les anime auprès des tout-petits. Il décrit le contexte du cadre d'accueil que l'on veut offrir à ces derniers en fonction des valeurs éducatives privilégiées, des ressources humaines et du matériel disponible.

Il vise à accompagner l'enfant pour qu'il grandisse et s'épanouisse harmonieusement dans un espace adapté et sécurisé. La qualité de l'accompagnement est essentielle dans la mise en œuvre du projet : aider l'enfant à se séparer de son milieu familial, le rassurer, être à son écoute et créer les conditions de son éveil.

# SOMMAIRE

LES VALEURS FONDATRICES .....	4
1. LA BIENVEILLANCE.....	4
2. LA CITOYENNETE .....	5
3. L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES.....	6
A - LES ORIENTATIONS EDUCATIVES .....	7
I- CONTRIBUER A LA SECURITE AFFECTIVE .....	7
1. Créer des espaces et des aménagements adaptés.....	7
2. Créer des repères et des rituels .....	9
3. Accompagner la séparation entre l'enfant et le parent .....	10
4. Développer une relation personnalisée.....	12
II- VIVRE ENSEMBLE.....	13
1. Favoriser les habiletés sociales .....	13
2. Permettre l'apprentissage des règles sociales.....	14
3. Garantir le vivre ensemble .....	15
III- SOUTENIR LA VITALITE DECOUVREUSE DE L'ENFANT .....	16
1. Organiser les espaces de jeu .....	16
2. Offrir une diversité de jeux .....	17
3. Encourager l'enfant dans le jeu.....	17
4. Accompagner l'autonomie progressive de l'enfant .....	18
IV- DEVELOPPER LA PEDAGOGIE DE PROJETS.....	19
1. La programmation .....	19
2. L'espace Snoezelen .....	20

3.	<b>Le Projet Passerelle</b> .....	21
V-	<b>GARANTIR LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT EN COLLECTIVITE</b> .....	22
1.	<b>Respecter l'intégrité physique et rester à l'écoute de chaque enfant</b> .....	22
2.	<b>Accueillir l'enfant différent</b> .....	22
3.	<b>Veiller aux besoins primaires de l'enfant :</b> .....	23
B-	<b>ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES</b> .....	27
I-	<b>Les différents accueils</b> .....	27
1.	<b>L'accueil régulier</b> .....	27
2.	<b>L'accueil occasionnel :</b> .....	27
3.	<b>L'accueil d'urgence :</b> .....	28
II-	<b>L'EQUIPE</b> .....	28
III-	<b>CONSTRUIRE UNE RELATION DE CONFIANCE AVEC LES PARENTS</b> .....	29
1.	<b>Le premier rendez-vous</b> .....	29
2.	<b>La demande de conseil</b> .....	30
3.	<b>Les entretiens</b> .....	30
IV-	<b>COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS</b> .....	31
1.	<b>Les transmissions</b> .....	31
2.	<b>L'affichage</b> .....	31
3.	<b>Les supports multi média</b> .....	32
V-	<b>IMPLIQUER LES PARENTS</b> .....	32
1.	<b>Les temps de rencontre</b> .....	32
2.	<b>Les sorties</b> .....	33
VI -	<b>SOUTENIR LA PARENTALITE</b> .....	33
1.	<b>Le contrat CAPE</b> .....	33
2.	<b>Les conférences</b> .....	34
3.	<b>Le temps des familles</b> .....	34
4.	<b>Le prêt de livres</b> .....	35

## LES VALEURS FONDATRICES

Le projet pédagogique développe des valeurs qui sont énoncées dans le projet social de l'Association Pour l'Enfance. Ces valeurs permettent de fédérer toute l'équipe autour d'une pratique éducative et de projets communs.

### 1. LA BIENVEILLANCE

Appliquer la bienveillance au sein du multi accueil c'est d'abord être bienveillant pour soi-même et ensuite pour les autres adultes et enfants.

La bienveillance est une intention, une attitude positive constante au regard de l'autre. La bienveillance consiste, résume Catherine Gueguen, « à porter sur autrui un regard aimant, compréhensif, sans jugement, en souhaitant qu'il se sente bien, et en y veillant ». <sup>1</sup> Ainsi pour l'équipe, éduquer avec bienveillance permet à l'enfant de s'épanouir dans le respect de son développement et de sa personne pour devenir un adulte autonome.

Par ailleurs, la bienveillance passe par la bienveillance, un ensemble d'attitudes et de comportements positifs et constants, de respect, de bons soins, de manifestations de confiance, d'encouragements et d'aide.

Mais l'éducation bienveillante va au-delà de ce regard positif : elle s'appuie sur les compétences de chaque enfant. Cela se traduit par une véritable confiance dans les capacités de l'enfant à être le moteur et le maître de son développement grâce à ses propres expérimentations. Elle implique d'accepter que chacun se développe à son propre rythme.

---

<sup>1</sup> Christine Legrand, Pour une éducation bienveillante - Journal La Croix, page 13-14, 16 septembre 2015

## 2. LA CITOYENNETE

L'équipe développe la citoyenneté à travers des actions qui favorisent le vivre ensemble.

En cohérence avec le projet associatif, l'équipe du multi accueil souhaite créer les conditions permettant à chaque enfant de prendre conscience non seulement de ses aptitudes, de pouvoir les développer et les exprimer ; mais aussi prendre conscience d'autrui et de l'environnement social, culturel et naturel dans lequel il évolue. La citoyenneté relève d'un apprentissage qui expérimente les chemins de l'épanouissement de soi et d'autrui, du vivre ensemble, de la responsabilité progressive dans un monde auquel chaque individu participe.

*C'est pourquoi « Rien n'est plus important que de bâtir un monde dans lequel tous nos enfants auront la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel et de grandir en bonne santé, dans la paix et dans la dignité. »<sup>2</sup>*

Le jeune enfant s'épanouit progressivement à travers sa socialisation qui le conduit à son intégration de futur adulte dans la société. Il s'agit pour l'équipe d'accompagner l'enfant vers l'autonomie, de l'aider et le guider à développer ses capacités de libre choix.

Au multi accueil, l'enfant vit une première expérience extérieure à la famille et la rencontre avec ses pairs. En tant que première expérience elle sera marquante pour l'enfant et aussi modèle pour chaque étape de sa vie. Consciente de cet enjeu, l'équipe éducative souhaite mettre en place des conditions optimales à l'apprentissage de la citoyenneté et l'intégration de chacun au sein d'un collectif.

---

<sup>2</sup> Kofi A. Annan, secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

### 3. L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

En filigrane de l'accompagnement des familles on retrouve les notions de co-éducation, de soutien à la parentalité et de continuité éducative.

Accompagner les familles c'est déjà permettre aux parents de concilier maternité et paternité avec la vie professionnelle et donc de répondre aux mieux à leurs besoins de garde.

C'est aussi accueillir les parents dans leur diversité familiale, sociale et culturelle. Le parent étant le premier éducateur de son enfant, la prise en considération de ses valeurs éducatives est importante. Il s'agit également de prendre en compte les compétences des parents.

C'est enfin veiller à ce que les parents et les professionnels soient animés par un souhait commun : le bien-être de l'enfant. Cela demande pour le professionnel de susciter l'échange à propos des choix éducatifs mais aussi de permettre aux parents d'exprimer leurs inquiétudes et leurs désaccords et désamorcer les malentendus.

## A - LES ORIENTATIONS EDUCATIVES

L'équipe a déterminé cinq grands axes autour desquels s'articulent la réflexion et les choix éducatifs. Ils sont au cœur des préoccupations dans notre organisation quotidienne afin de nous donner les moyens d'accueillir les enfants et leurs familles dans les meilleures conditions

### I- Contribuer à la sécurité affective

La sécurité affective est essentielle dans le développement affectif et cognitif du jeune enfant et participe aussi à sa croissance.

#### 1. Créer des espaces et des aménagements adaptés

Le multi-accueil est séparé en deux groupes d'âge, l'un de 3 à 16-18 mois et l'autre de 16-36 mois. Chaque espace -groupe a été aménagé en prenant en compte les besoins des enfants accueillis.

**L'espace de vie des 3-16/18 mois** a été scindé par une barrière. Un espace avec tapis, coussins est dédié aux tous petits afin qu'ils puissent se mouvoir en toute sécurité dans une atmosphère douce et enveloppante en permettant l'application de la motricité libre. L'autre versant de la pièce avec table, chaises et jeux d'imitation permet aux enfants ayant acquis la marche ou le déplacement d'exercer leurs nouvelles capacités.

Il est équipé d'une biberonnerie permettant à l'équipe de rester dans l'espace pour prendre en charge les repas tout en restant en vue des enfants.

**L'espace de vie de 16/18 mois à 3 ans** a été aménagé à l'aide de barrières afin d'être modulable. Etant vaste et haut de plafond, il peut en effet donner une impression d'insécurité aux enfants. Le parti- pris de petits espaces délimités par ces barrières permet de scinder les enfants en petits groupes plus sécurisants. Cela permet à



chacun de retrouver des temps d'échanges plus individualisés, dans un espace contenant, limitant le risque de perte de repères pour les enfants. Ce cloisonnement apporte de la sérénité à ce grand groupe. Les adultes se répartissent dans l'espace et les barrières permettant d'avoir une vue d'ensemble de la pièce ce qui facilite une attention aux enfants et leur donne un repère adulte d'un seul regard.

L'ensemble de l'équipe éducative reste attentif à l'évolution des besoins des groupes d'enfants grâce à un travail de réflexion régulier et continu, des observations des enfants, des ajustements de l'aménagement des espaces.

Le bien-être de l'enfant passe aussi par un espace environnemental sans cesse actualisé et amélioré.

### **Les salles de sieste :**

Les temps de repos et de sommeil étant indispensables à une bonne récupération physique et psychique de chacun, leur respect est une priorité pour l'équipe. Les dortoirs sont de taille réduite et au nombre de quatre, ce qui permet un échelonnage des couchers et un meilleur ajustement au rythme de chaque enfant. Les lits ont été choisis pour être sécurisants tout en respectant l'évolution des enfants.

## 2. Créer des repères et des rituels

Les rituels sont des activités régulièrement reproduites, parfois identiques, qui fournissent aux enfants des repères dans le temps et dans l'espace. Leur fonction première est de sécuriser l'enfant ; car le fait de savoir à l'avance comment les choses vont se dérouler le rassure sur le plan émotionnel.

Pour les tous petits, la notion de rituel n'est pas encore acquise ; cependant, elle se construit progressivement et aussi avec les parents. Ainsi, l'échange du matin représente pour eux le rituel d'accueil par lequel découle le reste de la journée...

Dans notre structure, les actions ritualisées dans le groupe des plus grands, vont permettre à l'enfant d'anticiper l'étape suivante pour limiter son stress, et lui donner le sentiment de mieux contrôler son environnement.

Ainsi, le premier rituel de la journée de l'enfant commencera par la recherche de sa photo fixée sur un support dans le couloir et à l'apporter dans son groupe parmi celles des enfants déjà présents ; ce rituel guide positivement l'enfant dans sa séparation d'avec ses parents pour la journée et il aura également une vue d'ensemble des enfants présents et pourra ainsi s'intégrer au groupe.

La chanson pour se dire bonjour marque le début de la matinée ; les enfants savent qu'il s'agit de la transition entre les jeux libres et la collation, et que des activités seront proposées par la suite... Le fait que certains rituels soient partagés collectivement leur confèrent une vertu symbolique importante notamment au niveau de la socialisation et permet aux enfants de développer leur sentiment d'appartenance au groupe.

Avec l'équipe éducative, chaque groupe d'enfants développe ainsi des rituels qui marquent les événements de la journée et se répètent quotidiennement, permettant aux enfants de se les approprier avec plaisir : par exemple, le petit train pour les enfants qui vont aux toilettes avant de s'installer à table pour le repas ou le goûter

Les professionnels sont porteurs de ces rituels, et doivent être vigilants à ce qu'ils aient du sens, et ne pas lasser. C'est pourquoi il est important qu'ils évoluent tout au long de l'année et s'adaptent aux besoins de repères des enfants.

### **3. Accompagner la séparation entre l'enfant et le parent**

Pour un parent, pousser pour la première fois la porte d'une structure petite enfance, c'est se projeter dans un univers inconnu où le sentiment de séparation prend du sens. En tant que professionnels de la petite enfance, nous avons conscience de l'importance de soigner ces temps de séparation, en veillant à instaurer un climat de confiance avec les parents et ainsi contribuer conjointement à la familiarisation progressive de l'enfant à la collectivité. Cette période est souvent appelée l'adaptation de l'enfant mais il convient de rappeler que si l'enfant déploie effectivement des efforts pour s'adapter à son nouvel environnement humain et matériel, l'équipe éducative veille également à faciliter cet apprentissage progressif de la séparation d'avec ses parents.

Cela se traduit déjà dès le 1<sup>er</sup> entretien par la disponibilité du professionnel (directrice ou éducatrice de jeunes enfants) qui accueille la famille - voire même les futurs parents - pour présenter la structure, informer et répondre aux questions des parents, leur transmettre le dossier d'inscription, envisager la période de familiarisation de l'enfant (dates, rythmes, etc...).

C'est également un moment pour être à l'écoute de leurs besoins, mesurer avec eux les possibles pour répondre à leurs attentes particulières en établissant une relation basée sur le respect et la confiance. Lors de la visite, nous présentons les différents espaces avec leurs fonctionnements ainsi que le personnel, ce qui permet à l'enfant et sa famille de se familiariser avec les personnes et les lieux.

L'adaptation est progressive et les premières fois le même professionnel est disponible pour l'accueil du parent et de l'enfant. Les temps d'adaptation sont plus ou moins longs selon la disponibilité des parents et les besoins de l'enfant. Lors des premières séparations les parents peuvent téléphoner pour avoir des nouvelles de leur enfant

L'objet transitionnel appelé « doudou » a son importance dans l'accueil du jeune enfant en collectivité. Cet objet permet à l'enfant de se sentir sécurisé et de se rassurer lors des moments importants. Souhaitable que cet objet fasse le va-et-vient entre le domicile et le multi accueil, car il permet d'assurer le lien avec la maison, les parents et l'enfant, le dehors et le dedans. Ainsi, l'enfant pourra retrouver l'odeur de la maison sur le doudou, tout comme les sensations qu'il aura éprouvées en le serrant fort contre lui. Certains enfants ne manifestent pas le besoin d'investir un objet transitionnel car ils trouvent d'autres moyens d'apprivoiser la séparation.

Une fois que l'enfant est accueilli régulièrement, les transmissions et la relation qu'entretiennent professionnels et parents lors de l'accueil et au moment des retrouvailles sont des temps très importants.

Chez les plus petits, ils permettent de partager des informations concernant les besoins physiologiques et le vécu de l'enfant. Ce temps relationnel avec le parent sécurise l'enfant mais peut aussi contribuer à rassurer le parent.

Pour les plus petits, la séparation peut se passer de bras en bras si le parent le souhaite, ou alors il pose l'enfant sur un tapis.

Dans le groupe des plus grands l'échange d'informations concernant les soins quotidiens de l'enfant est plus succinct mais l'équipe veille à accueillir chaque enfant et sa famille, échanger avec ces derniers et entretenir un climat de confiance. Les enfants s'inscrivent avec plaisir dans le rituel proposé autour de leur photo et pour permettre de rassurer le parent et l'enfant ce dernier peut faire un « coucou » à son parent à la fenêtre.

Pour chaque enfant quel que soit l'âge la parole est importante : « je reviens ce soir ; je reviens te chercher » relayée par l'adulte qui accueille l'enfant. En aucun cas le parent quitte le multi accueil sans en avoir informé son enfant et l'équipe ; c'est ainsi que l'enfant peut progressivement apprivoiser les séparations, avec sérénité et un sentiment de sécurité que lui procurent des adultes fiables.

#### **4. Développer une relation personnalisée.**

Pour établir une relation personnalisée dans le cadre de la collectivité, l'équipe se montre disponible et à l'écoute de chaque enfant. Les professionnels en étant rassurants et encourageants permettent à l'enfant de se sentir soutenu et regardé.

C'est par l'observation (outil par excellence) que les professionnels situent l'enfant dans son développement, reconnaissent son rythme et ses besoins.

Les professionnels développent une relation privilégiée avec l'enfant au moment des soins, en lui offrant toute leur attention, en respectant son intimité et en verbalisant leurs actes. Ces moments de relation privilégiée participent au sentiment de sécurité de l'enfant au sein de la collectivité.

Les repas et goûters sont des temps de partage et d'apprentissage sous le regard bienveillant du professionnel auprès d'eux. Chez les petits, le professionnel crée une relation duelle et privilégiée avec l'enfant pour lui donner son biberon ou son petit pot et lui offre ainsi toute son attention.

Un adulte « phare » reste au sol avec les enfants afin de leur donner un point fixe parmi les différents va-et-vient des adultes, quelques fois source de stress et d'angoisse pour eux.

## II- Vivre ensemble

### 1. Favoriser les habiletés sociales

L'équipe éducative sollicite l'enfant par l'action, la parole et un regard bienveillant : elle l'accompagne dans le jeu par la découverte progressive de celui-ci. Cependant l'enfant peut aussi découvrir par lui-même en faisant ses propres expérimentations dans un espace de jeu adapté à son âge, diversifié, attrayant et sécurisant. Dans ces conditions, l'enfant acquiert progressivement une autonomie, développe ses habiletés et fait l'apprentissage des règles sociales et du respect de l'autre. Ainsi, chaque enfant peut :

- Trouver sa place et ses repères dans le groupe d'enfants,
- Utiliser les jouets présents, avoir des interactions avec les autres enfants au moment des jeux libres,
- Se sentir suffisamment en sécurité pour trouver du plaisir et de l'intérêt à jouer,
- Être stimulé par l'environnement tout en évoluant à son rythme,
- Comprendre les premières consignes lors d'activités dirigées,
- Apprendre à se concentrer sur le jeu,
- Apprendre à jouer sans avoir constamment besoin de la présence active d'un adulte.

Le professionnel invite l'enfant à s'inscrire dans des interactions positives avec ses pairs et les adultes. C'est lors de temps forts partagés que la dynamique de groupe s'installe mais elle repose également sur le maintien d'une ambiance sereine.

L'équipe veille aussi à contenir les comportements d'excitation et les conflits tout en permettant progressivement aux enfants d'expérimenter les situations relationnelles conduisant à des frustrations ou des émotions diversifiées.

## **2. Permettre l'apprentissage des règles sociales**

La socialisation du jeune enfant est un aspect important de son développement puisqu'elle conduit à son intégration de futur adulte dans la société. Il est du rôle des parents et de tous les adultes s'occupant de l'enfant de l'aider dans sa démarche de socialisation, de le guider, de le conseiller et de l'aider à intégrer les règles sociales indispensables à la vie en société.

Le multi-accueil est dans bien des cas le premier lieu (en dehors de sa famille) où l'enfant expérimente la vie en société et donc se confronte à des règles de vie. Ces règles sont indispensables pour des relations riches et adaptées avec les autres enfants et les adultes. Elles prolongent et confortent celles déjà apprises au sein du cadre familial. L'enfant prend conscience qu'il y a un cadre dans lequel il a le droit d'évoluer avec des limites identifiées et qu'il s'approprie peu à peu. Ce cadre rassure l'enfant et c'est là l'une des raisons pour laquelle l'enfant le teste.

Les règles de vie évoluent et sont réajustées régulièrement par l'équipe parallèlement aux acquisitions et besoins de l'enfant et du groupe. Chaque enfant a une évolution qui lui est propre et le cadre de limites se doit d'être rassurant et structurant pour chacun, tout en étant garant du bon fonctionnement du groupe.

D'autre part, l'équipe veille à ce que les familles soient informées de la nécessité de ces règles collectives et en comprennent le sens alors même qu'elles peuvent être différentes de celles édictées dans le cadre familial. Lorsque les parents « valident » ces règles auprès de leur enfant, les apprentissages des règles sociales par l'enfant en sont facilités.

### 3. Garantir le vivre ensemble

La qualité des interactions adulte-enfant a une importance particulière au cours des premières années de la vie. Dès la naissance, le positionnement de l'adulte vis-à-vis de l'enfant a un rôle primordial.

En collectivité, il s'agit de définir un cadre structurant pour permettre à l'enfant de se construire en sachant ce qu'il peut faire et ne pas faire : poser des limites aide à grandir. Tout en prenant en compte l'individualité de chacun, nous favorisons la dynamique de groupe. Les enfants évoluent ensemble dans un même espace, aménagé et adapté selon les âges.

Il s'agit de proposer un espace sécurisé qui permette le jeu libre et spontané. La position de l'adulte dans la pièce est importante : se mettre à hauteur d'enfant, être assis sur le tapis à ses côtés, rester dans son champ d'optique... va procurer à l'enfant la sécurité affective dont il a besoin....

La gestion du temps et l'alternance entre les différents moments de la journée est également nécessaire pour « pour permettre des temps de vivre ensemble et des temps de jeu individuel, de rêverie, de relation duelle avec un autre enfant ou un professionnel. » Ces situations permettent à l'enfant de « retourner » avec plaisir dans le groupe.

Pour garantir le vivre ensemble les professionnels apportent des réponses communes aux différentes situations ; ces réponses font l'objet d'une cohérence en matière d'éducation discutée lors des réunions d'équipe.



### III- Soutenir la vitalité découvreuse de l'enfant

L'enfant a naturellement une soif d'apprendre et de comprendre. Le soutenir c'est l'encourager dans ses découvertes et dans son élan tout en veillant à sa sécurité Ainsi :  
« *Proposer un espace de jeu, des jouets et des activités, adaptés à l'âge des enfants, est l'une des tâches majeures des professionnels de la petite enfance, qui mobilise leur réflexion et une grande partie de leur temps de travail quotidien.* »<sup>3</sup>

#### 1. Organiser les espaces de jeu

Aménager les espaces de jeu, c'est répondre aux besoins de motricité, de manipulation, d'exploration, de langage, et de créativité des enfants.

Ainsi au multi accueil dans le lieu de vie des moyens-grands l'espace est tantôt ouvert pour permettre une circulation libre des enfants avec des jouets moteurs, et tantôt délimité par des barrières pour proposer des jeux plus spécifiques. Dans cet espace, différents coins sont aménagés (coin dinette et poupées, coin encastrement, coin doux sur la mezzanine pour offrir une variété de jeux.

Le mobilier choisi comme le toboggan et la mezzanine permettent aux enfants de développer leurs sens et de trouver des endroits pour se cacher de la vue de l'adulte tout en sachant qu'il n'est jamais très loin.

Dans le groupe des petits-moyens on retrouve un espace avec des tapis pour permettre la motricité libre mais aussi un coin dinette et une structure motrice pour satisfaire les plus grands qui s'expriment à travers les jeux d'imitation et psychomoteurs.

L'environnement est réfléchi pour créer des jeux riches, des interactions agréables, et permet de prévenir des déplacements intempestifs, des pleurs, des moments d'excitation et des conflits.

---

<sup>3</sup>Anne-Marie Fontaine, Observer en équipe dans les lieux d'accueil de la Petite Enfance, collection savoir et réussir, 2009.

## **2. Offrir une diversité de jeux**

L'enfant s'épanouit dans le jeu libre mais également à certains moments dans les jeux accompagnés qu'ils soient moteurs, sensoriels ou cognitifs.

Le professionnel met à disposition de l'enfant des jeux et jouets qui correspondent à ses différents besoins : des jeux d'encastrement pour le calme, des jeux moteurs pour leur besoin de bouger, une dînette pour imiter.

Il est important de proposer des jouets variés et combinables pour permettre de changer plusieurs fois de jeux car les enfants ont une capacité d'attention limitée et ne restent pas longtemps impliqués dans le même jeu.

## **3. Encourager l'enfant dans le jeu**

Les professionnels valorisent et encouragent les enfants dans leurs apprentissages, leurs tâtonnements et respectent leur refus de faire ce qui est proposé. En effet, l'enfant a aussi besoin de temps où il observe les autres, où il n'est pas dans « l'activité productrice » mais dans la contemplation, voire la rêverie. Les professionnels veillent à respecter ce besoin lorsqu'il s'exprime. D'autre part les enfants ont besoin de répéter un jeu jusqu'à ce qu'ils l'aient intégré.

L'adulte peut être moteur du jeu ou simple observateur. Il encourage le jeu par l'action et / ou la parole. Il joue avec plaisir avec l'enfant et est disponible pour l'accompagner dans le jeu et dans sa découverte progressive.

#### **4. Accompagner l'autonomie progressive de l'enfant**

Chaque enfant porte en lui les capacités et les compétences qui le conduiront à devenir autonome. En effet un enfant est capable de franchir seul, à sa manière et à son rythme, toutes les étapes de son développement, de la position couchée sur le dos à la marche, des babilllements au langage, « des couches au pot ». En grandissant, l'enfant va prendre plaisir à participer et à devenir acteur de son quotidien jusqu'à faire tout seul.

Le principe de motricité libre appliqué dans nos murs permet à l'enfant de découvrir son environnement, son corps et ses capacités. Il développe une activité spontanée dans le respect de son rythme d'apprentissage. A travers ses observations, l'équipe propose un environnement stimulant que l'enfant s'approprié.

Une coopération active aux gestes et situations du quotidien est demandée aux enfants : par exemple, lui demander d'avancer sa main pour enfiler son vêtement ou bien de lever ses jambes pour le change, et attendre son mouvement, lui confier une cuillère pendant les repas.

Il s'agit donc de faire confiance à l'enfant pour qu'il trouve de lui-même les outils et les situations nécessaires à son développement.

## IV- Développer la pédagogie de projets

### 1. La programmation

L'orientation pédagogique du Multi accueil est d'accompagner l'enfant dans ses apprentissages pour le mener petit à petit vers l'autonomie. L'autonomie ne concerne pas seulement les gestes du quotidien : être autonome, c'est aussi être en capacité de penser, de réfléchir par soi-même afin de devenir un être indépendant. L'enfant est acteur de ses découvertes, il n'y a ni compétition, ni recherche de résultat. L'objectif est le plaisir que va prendre l'enfant dans l'expression de sa créativité. C'est ainsi que l'enfant : « ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue »<sup>4</sup>

En plus des activités d'éveil quotidiennes destinées aux enfants (jeux d'imitation, jeux moteurs, jeux d'éveil sensoriels...), l'équipe éducative propose un programme d'éveil à visée pédagogique. Construits autour de thématiques précises et variées (*l'Art sous toutes ses formes, autour de l'eau, la découverte du monde, autour de la psychomotricité*), ces programmes ont pour objectifs d'accompagner l'enfant dans un monde de découvertes, de créativité, de rencontres et de sorties pour enrichir ses acquis cognitifs.

Pour choisir et élaborer une programmation, l'ensemble des professionnels du multi accueil participe à cette réflexion. L'investissement de chacun permet d'avoir un ensemble de propositions riches, variées d'activités et adaptées aux besoins des enfants.

Chaque trimestre, les parents reçoivent une plaquette détaillée des activités et sorties prévues avec leur enfant. Ils peuvent ainsi avoir une vue d'ensemble de ce qui est proposé :

- Concernant les activités mises en place dans les locaux de la crèche, mais également du périscolaire ;
- Concernant les sorties dans Altkirch ou aux alentours (ferme pédagogique, médiathèque, musée, baby poney, piscine, zoo, marché de Noël, patinoire, bowling, sorties avec les petits du périscolaire...)

---

<sup>4</sup> Jean Epstein, Chloé Radiguet, *L'Explorateur Nu*, Editions universitaires, 1999.

- Concernant les intervenants extérieurs (psychomotricienne, animateur de Qi-Gong, animatrice de cirque, professeur de Zumba, danseuse, plasticien, musicien...)

## 2. L'espace Snoezelen

La sensorialité est très présente chez les tous petits, des bébés aux plus grands. Les cinq sens sont toujours en éveil. C'est pourquoi l'équipe du multi-accueil s'attache à favoriser les découvertes et les expériences sensorielles.

L'équipe propose ainsi de manière régulière des expériences favorisant le développement des sens. Pour aller plus en avant dans cette démarche, elle souhaite travailler sur la création d'un espace dédié à la fois au Relationnel, au Sensoriel, et au Bien-être.

*« Snoezelen c'est un temps consacré à la rencontre et au bien-être dans un espace sécurisant. L'accompagnement est non directif. Il propose à la personne de vivre dans l'instant présent dans le respect de son individualité. Cet accompagnement peut se vivre au travers d'expériences sensorielles diverses. »*<sup>5</sup>

Concrètement, Snoezelen est un espace clos spécialement aménagé dédié à la détente et au bien-être. A l'intérieur de cette pièce, la lumière y est tamisée, une musique douce d'ambiance est proposée en fond, et de nombreuses expériences sensorielles y sont proposées. Tout est fait pour que cet espace soit un lieu relaxant, agréable et de détente.

Mis en place dans une salle de sieste, les enfants, par petit groupe de quatre ou cinq et toujours sous la bienveillance d'un adulte, ont l'opportunité d'aller s'y ressourcer à différents moments de la journée.

---

<sup>5</sup> L.Knodt, Snoezelen, un monde de sens, Edition Pétrarque, 2016.

### **3. Le Projet Passerelle**

C'est un projet destiné à tous les futurs enfants scolarisés en première année de maternelle de la ville d'Altkirch ; l'objectif principal est de les préparer à une rentrée sereine en permettant une intégration progressive.

Une semaine passerelle est mise en place fin août pour tous les enfants inscrits dans les écoles d'Altkirch. Accompagnés par du personnel du Péri-scolaire et du Multi-Accueil,

Les enfants auront l'occasion de visiter leur future école et de se familiariser avec le monde scolaire et l'accueil extrascolaire.

Pour les enfants fréquentant le multi accueil des temps de prise en charge dans les locaux du péri-scolaire seront proposés par du personnel des deux équipes. Enfin, une familiarisation avec les locaux du péri-scolaire et le restaurant des enfants permettra de donner des repères aux futurs écoliers, de même que des temps de partage d'activités à l'école.

Mis en confiance, parents et enfants pourront donc intégrer plus sereinement le milieu scolaire et les activités extrascolaires.

## **V- Garantir le bien-être de l'enfant en collectivité**

### **1. Respecter l'intégrité physique et rester à l'écoute de chaque enfant**

Le professionnel respecte la singularité de l'enfant, prend en compte son vécu, le contexte familial, ses particularités ; il est attentif à la parole de l'enfant et sa communication non-verbale mais aussi aux signes qu'il donne à voir, par ses réactions, son comportement.

Ces éléments participent à la mise en confiance de l'enfant et à sa sécurisation, ils vont contribuer à aider l'enfant à devenir un être social responsable.

### **2. Accueillir l'enfant différent**

La structure et son équipe accueille avant tout un enfant et sa famille, qu'il soit porteur d'handicap, atteint d'une maladie chronique ou allergique.

Cet accueil permet à l'enfant une première intégration dans la société, une première confrontation au regard des autres sur sa différence et pour tous les autres usagers de la structure la tolérance et l'acceptation de la différence.

Par conséquent, les mêmes modalités d'accueil que pour les autres familles sont mises en place au sens où l'équipe s'attache à créer les conditions les plus favorables à l'accueil et l'éveil de l'enfant. L'infirmière en collaboration avec la famille et les différents partenaires (médecin, C.A.M.P.S, éducateur spécialisé...) mettent en place un Projet d'Accueil Individualisé pour permettre une prise en charge de qualité répondant aux besoins de l'enfant et de ses parents et ceci dans la mesure des compétences de l'équipe et de la capacité d'accueil. Des intervenants extérieurs pourront intervenir auprès de l'enfant au sein de l'établissement et ainsi permettre un travail pluridisciplinaire avec l'équipe en place. Ce travail de partenariat permet de construire un accompagnement pluri professionnel cohérent qui réponde au mieux à la demande de la famille aux besoins de l'enfant.

Notre expérience de ce type d'accueil nous permet de penser que cela permet à tous de s'épanouir et d'enrichir nos relations, qu'il s'agisse de l'enfant différent et sa famille, des autres enfants du groupe et des membres de l'équipe éducative.

### **3. Veiller aux besoins primaires de l'enfant :**

#### **- Le sommeil :**

Une bonne qualité de sommeil étant indispensable pour que les enfants tirent bénéfice des activités et jeux du multi-accueil, un temps de sieste dans nos locaux est nécessaire pour la plupart des enfants.

Dormir ailleurs que chez soi implique de se sentir en sécurité. Il est donc nécessaire de bien connaître les habitudes d'endormissement de l'enfant et de mettre en mots le temps de coucher et se rendre disponible lors de son réveil pour le rassurer. Le doudou aide aussi l'enfant à mieux vivre cette « séparation momentanée » il est donc important que tous en respectent le besoin, parents comme professionnels.

L'équipe éducative identifie pour chaque enfant des solutions de repos dans nos espaces, qu'il ait besoin d'être seul ou d'avoir la présence d'un adulte à ses côtés. Du moment que l'enfant est en confiance et trouvera en lui les ressources pour s'endormir seul.

#### **- L'alimentation :**

C'est un temps important dans la vie quotidienne. Plus l'enfant est jeune, plus il sera nécessaire de respecter son rythme biologique. L'adulte doit tenir compte des besoins spécifiques de chaque enfant : respecter son goût, son appétit, son rythme, son besoin d'autonomie. Les aliments proposés sont nommés et aucune injonction à finir son assiette n'est faite.

Une nouvelle réglementation concernant l'équilibre et la diversité alimentaire en restauration collective est appliquée en crèche depuis le 1er juillet 2013. Les objectifs principaux sont d'augmenter la consommation de fruits, légumes et féculents, l'apport de fer et de calcium et de diminuer les apports lipidiques ainsi que la consommation de glucides simples (sucre) et de rééquilibrer la consommation d'acides gras. Cette



nouvelle réglementation nécessite des réunions régulières avec le prestataire fournissant les repas, l'Alsacienne de Restauration, pour concilier équilibre alimentaire et normes de la restauration collective.

Pour les bébés, la prise du biberon constitue un moment d'échange et de maternage et demande l'attention totale du professionnel. Lors de la diversification alimentaire, l'alimentation est proposée à la petite cuillère. A partir du moment où l'enfant peut prendre ses repas assis à table avec les autres enfants, il lui est proposé de s'alimenter lui-même : au départ, l'enfant a besoin d'être accompagné dans ses gestes puis petit à petit il deviendra autonome.

Le repas est un moment de partage, d'échange, de plaisir et de convivialité : il permet de faire le plein d'énergie mais également de se poser et de se retrouver autour d'une table. C'est aussi un temps d'apprentissage favorisant l'éveil et la curiosité ainsi que l'intégration des règles de vie : rester assis, ne pas jouer avec les aliments, respecter l'espace de chacun, attendre son tour...

- **Les soins :**

Au-delà du besoin d'hygiène nécessaire au bien-être de l'enfant, les temps de changes et de soins sont l'occasion privilégiée de développer une relation individuelle avec l'enfant. Le respect de l'intégrité corporelle de l'enfant est au centre de nos préoccupations : l'équipe éducative a conscience que les gestes et les paroles prodigués se doivent d'être bienveillants ce qui permettra à l'enfant de développer une image de soi positive. Il s'agit aussi d'apprendre à l'enfant à prendre soin de lui, grâce à une puériculture tournée vers l'autonomie.

L'apprentissage de la propreté est proposé aux enfants à la demande des parents : ce sont eux qui sont à l'initiative de cette acquisition dans le respect du développement des enfants. L'équipe assure le relais afin de créer une continuité entre la famille et la structure. Cependant, elle sensibilise les parents aux capacités et désirs qu'elle peut observer chez l'enfant.

Les temps de soins sont aussi l'occasion d'apprentissage au niveau de l'habillement, d'abord en demandant la coopération de l'enfant pendant les temps de change puis en le laissant faire de lui-même sans le presser.

## Gestion de la pandémie

A partir du guide ministériel Covid19 qui définit les consignes à appliquer pour les modes d'accueil notre structure a désigné l'infirmière de l'établissement : référente Covid 19.

C'est elle qui a la charge de rédiger le protocole d'accueil sanitaire des enfants et des familles et les consignes pour les salariés, ainsi que la désinfection et l'aération des locaux.

### Ce qui concerne le personnel

- port du masque obligatoire (chirurgical pour tous depuis le 9 novembre) pour l'ensemble des salariés, en intérieur et extérieur.
- changement du masque toutes les 4h
- prise de température à l'arrivée en structure
- port d'une tenue de travail en arrivant dans la structure
- lavage des mains obligatoire à la SHA ou au savon de façon régulière
- utilisation d'un crochet individuel pour l'ouverture des portes
- les professionnels ne déjeunent pas en présence enfants
- il ne peut plus y avoir de d'échange de personnel entre les groupes
- affectation par groupe d'enfants

### Ce qui concerne les enfants

- lavage des mains à l'arrivée dans nos locaux
- affectation à un groupe fixe pour la journée
- pas de brassage de groupe, pas d'échange de matériel entre les groupes sans désinfection préalable.
- repas pris par groupe d'affectation
- uniquement des sorties dans la cour mais sans brassage de groupe.
- lavage des mains avant et après passage aux toilettes, avant et après le repas.

### Ce qui concerne les parents

- port du masque obligatoire dans l'ensemble du bâtiment et du Multi accueil
- port de sur chaussures pour circuler dans le multi accueil
- les grands frères et sœurs restent à l'entrée du Multi accueil et les plus de 6 ans portent le masque.
- un seul adulte accompagne ou cherche l'enfant.

### Ce qui concerne les locaux

- désinfection 3x par jour à 10h, 15h et 18h de l'ensemble des poignées de portes et fenêtres, interrupteurs, souris et claviers d'ordinateur, téléphones, rampes d'escalier et boutons d'ascenseur (avec traçabilité des désinfections)
- aération complète des locaux 4 fois par jour pendant au moins 10 min à heure fixe (à 9h-11h30-14h et 16h) en fonction d'un planning établi.
- désinfection de l'ensemble du matériel pédagogique utilisé chaque jour par les différents groupes d'enfants
- nettoyage et désinfection des sols et surfaces + sanitaires tous les jours par nos agents de service

A chaque mise à jour du Guide selon l'évolution de la situation épidémique nous réajustons nos protocoles pour assurer la sécurité des enfants, des familles et du personnel.

En tout état de cause l'essentiel est de continuer d'accueillir les enfants, les accompagner dans leur éveil et leur développement et de soutenir les parents malgré les incertitudes et le stress que peut engendrer une telle pandémie.

.

## B- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

« Connaître les pratiques familiales, chercher à les prendre en compte dans le lieu d'accueil permet d'assurer une continuité éducative entre les différents lieux de vie de l'enfant »<sup>6</sup>

La continuité éducative implique une coéducation entre parents et professionnels pour le bien-être de l'enfant.

### I- Les différents accueils

#### 1. L'accueil régulier

Cet accueil concerne les demandes de garde dont les besoins sont connus à l'avance, et sont récurrents : les enfants sont inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles. Le contrat est signé pour une durée de six mois.

#### 2. L'accueil occasionnel :

Cela concerne des familles qui ont un planning de travail, elles représentent 10 % des familles et également des parents n'exerçant pas d'activité professionnelle qui souhaitent prendre du temps pour eux. Afin que l'enfant garde ses repères dans la structure, il est nécessaire que l'enfant vienne régulièrement pour une durée d'au moins trois heures et en tous cas régulièrement ; en effet la régularité permet à l'enfant de profiter pleinement de la collectivité.

---

<sup>6</sup> Michèle Clausier : coordinatrice et formatrice diversité et parentalité ACEP.

### **3. L'accueil d'urgence :**

Cela correspond à un accueil exceptionnel, la période d'adaptation est inexistante ou très restreinte, d'où l'importance de rassurer l'enfant et les parents et de partager avec eux un maximum d'informations concernant les habitudes de vie de l'enfant. Dans ce cas précis, la mise en mots de la séparation revêt une importance encore plus grande que dans les accueils évoqués précédemment puisqu'il n'y a pas d'intégration progressive.

## **II- L'Equipe**

La direction du multi accueil est assurée par une éducatrice de jeunes enfants (EJE) titulaire de la « licence professionnelle de management dans le domaine social et socioculturel »

### **1- Pôle Education-Développement :**

Les 2 EJE sont responsables éducatifs du groupe (les bébés et les moyens grands) :

- Elles accompagnent les enfants dans leurs évolutions et vérifient que les activités qui leur sont proposées soient adaptées.
- Au niveau de l'ambiance de travail, elles impulsent du dynamisme et favorisent l'esprit d'entraide et un esprit d'équipe.
- Elles s'assurent que l'ensemble de l'équipe ait accès aux différentes informations nécessaires au fonctionnement harmonieux du groupe.
- Elles initient des projets, sont garantes de leurs diversité, richesse et qualité, et les mènent à bien, notamment avec des partenaires professionnels ou parentaux sollicités par leurs soins.

## **2- Pôle Santé-Sanitaire :**

L'infirmière participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des process sanitaires de la structure. Elle est en charge de la prévention médico-sociale des enfants et assure les soins nécessaires et le bien-être des enfants.

Les auxiliaires de puériculture assurent des missions de nursing et de soins, en plus de leur mission d'éveil. Elles veillent au bien-être des enfants individuellement, et en groupe en les accompagnant dans leurs acquisitions.

## **3- Pôle Animation :**

Les aides maternelles assurent des missions d'éveil et d'hygiène. Elles veillent au bien-être des enfants individuellement, et en groupe, en les accompagnant dans leurs acquisitions.

Elles participent activement à la mise en œuvre des programmes d'activités pédagogiques.

## **III-Construire une relation de confiance avec les parents**

Le plus important dans la coéducation c'est que le parent et le professionnel soient animés par un souci commun de l'enfant sans pour autant atteindre un consensus mais en s'écoutant l'un l'autre.

### **1. Le premier rendez-vous**

Comme il a été noté dans le paragraphe sur l'accompagnement à la séparation : ce rendez-vous est primordial pour créer un premier lien de confiance. Il permet de présenter la structure et le personnel aux familles et de répondre aux questions des parents. C'est aussi un temps privilégié pour exposer nos valeurs et entendre les attentes des parents.

Suit l'adaptation de l'enfant avec une trame de départ modulable en fonction des familles, de leurs impératifs et leurs éventuelles appréhensions.

Les professionnels aménagent une intégration progressive aux lieux, rythmes et personnes du multi accueil. L'enfant intègre ainsi le processus de séparation en douceur : il vit un temps défini sans ses parents et comprend qu'ils reviennent toujours le chercher

Cet accueil bienveillant de l'enfant implique d'accueillir avec la même exigence chaque parent et donc pour le professionnel de cheminer avec ce dernier dans la construction de sa parentalité.

## **2. La demande de conseil**

Jour après jour les professionnels côtoient les parents, ils sont en mesure de décrypter les relations qu'ils vivent avec leurs enfants pour s'adapter d'abord à leurs personnalités et au besoin d'écoute et d'échange qu'ils sollicitent.

Le professionnel peut leur proposer quelquefois des supports audio ou des articles sur différents thèmes venant éclairer leurs questionnements.

## **3. Les entretiens**

Il arrive parfois que des situations nécessitent une discussion plus formelle pour éviter les malentendus, pour rassurer, pour trouver une solution. Dans ces cas, les parents, l'éducatrice du groupe et la directrice prennent un temps pour aborder le problème et pour dénouer la situation.

D'autre part, la mise en place d'un projet d'accueil individualisé et de contrat d'accueil parent-enfant, nécessitent des entretiens personnalisés.

## **IV-Communiquer avec les parents**

La communication avec les parents est primordiale pour l'équipe et se fait par le biais de supports variés :

### **1. Les transmissions**

Les transmissions sont un moment clé dans la journée. Elles ont pour finalité d'assurer un relais de qualité entre les parents et les professionnels mais aussi entre les différents professionnels œuvrant au sein du multi accueil.

Elles peuvent être orales et /ou écrites et constituent un élément à part entière du soin dont elles assurent la continuité. Les transmissions écrites permettent de garder une trace des évènements.

Elles se font la plupart du temps à l'oral à l'arrivée de l'enfant. Les professionnels échangent avec les parents pour connaître l'état de l'enfant. Les informations significatives sont notées dans un cahier de transmissions afin que toute l'équipe puisse les voir tout au long de la journée.

Dans le groupe des petits, ces transmissions déterminent le rythme de la journée de l'enfant et sont donc indispensables pour l'équipe. Les informations sont données à l'oral à l'arrivée et au départ de l'enfant et sont un moment d'échange avec les parents.

Les transmissions chez les grands se font à l'écrit et sont accessibles aux parents dans la salle de changes. Elles n'empêchent toutefois pas l'échange oral avec les parents.

### **2. L'affichage**

L'affichage est utilisé pour transmettre des informations ponctuelles tels que dates de moments festifs, dates de fermetures ou signalements de cas de maladie.

L'équipe utilise aussi ce support pour informer les parents sur certains thèmes par des panneaux à l'entrée des groupes. Par exemple sur le sommeil, les repas, etc...



Les parents reçoivent également les plaquettes d'activités chaque fois qu'une nouvelle programmation est envisagée par l'équipe. Ces supports n'excluent évidemment pas la transmission orale et permettent souvent d'ouvrir la discussion.

### **3. Les supports multi média**

Le multi accueil a fait le choix de s'ouvrir vers l'extérieur par le biais de différents supports multi média.

**Le site internet :** de nombreuses informations sont données telles que la présentation des locaux, de l'équipe encadrante. Les parents peuvent y trouver les projets social et pédagogique de l'association mais aussi les conditions d'admission au multi accueil et les tarifs. Une galerie photos permet aux parents d'avoir un aperçu des activités pratiquées dans les deux groupes d'enfants.

**La page Facebook :** elle permet une visibilité complémentaire aux autres outils de communication et est utilisée par de nombreux parents qui peuvent avoir l'information pratiquement en direct et y réagir. Toutefois les photos ne sont pas systématiquement publiées.

## **V- Impliquer les parents**

Le multi accueil est aussi un lieu de ressources pour les familles, favorisant les rencontres et la convivialité. Ce moment de détente permet de créer du lien entre parents et professionnels et favorise un climat de confiance réciproque

### **1. Les temps de rencontre**

Comme cela a été décrit plus haut, l'équipe développe un thème et associe les parents à la vie du multi accueil à travers différents ateliers. Au cours de l'année, ceux-ci sont invités à venir partager un moment convivial autour de thématiques variées telles que des dégustations (fromages, différents « cocktails », goûter de Noël sous les tropiques, goûter du Saint Nicolas...), et des petits déjeuners.

Ces temps de rencontre et de partage donnent l'opportunité aux parents de passer un moment différent à la crèche, en dehors des accueils et des départs. C'est pour eux l'occasion de « prendre le temps » et d'échanger autant avec les professionnels qu'avec les autres parents.

Des actions pédagogiques sont également proposées, telles que, par exemple, des ateliers autour du massage pour bébés. Les parents intéressés et inscrits pour les cinq séances bénéficient de conseils d'une professionnelle de l'Association Française de Massage pour Bébé, et partagent un temps de plaisir et de détente.

## **2. Les sorties**

En développant la pédagogie de projet l'équipe éducative propose des sorties pour ouvrir l'enfant à son environnement. L'encadrement pour les sorties est réglementé : il est d'un adulte pour deux enfants. Concrètement certaines sorties ne seraient pas possibles sans l'aide des parents. L'équipe organise par exemple une sortie de fin d'année qui permet aux familles de s'inscrire dans la dynamique de la structure, et de participer à la vie du groupe. Cette journée offre aussi aux parents la possibilité d'observer l'attitude de leur enfant dans le groupe.

# **VI - Soutenir la parentalité**

## **1. Le contrat CAPE**

Le Contrat d'Accueil Parent-Enfant est mis en place la plupart du temps à la demande de la puéricultrice de secteur pour des familles qui ont besoin d'un accompagnement concernant le développement physique et psychique de leur enfant. Lors d'un entretien tripartite les objectifs pour l'enfant, la famille et les moyens proposés par le multi accueil sont formalisés et signés par les trois parties. Cet engagement est fixé pour six mois renouvelable et il peut être envisagé de faire un bilan intermédiaire.

Au-delà de l'accueil de l'enfant ces contrats permettent aux familles une prise en charge financière partielle, une reconnaissance de leur rôle et une aide dans l'exercice de leur parentalité.

## **2. Les conférences**

Des conférences éducatives sont proposées une fois par trimestre animées par un intervenant extérieur sur des thèmes divers tels que le danger des écrans, les émotions de l'enfant, l'alimentation...Elles s'adressent à toutes les familles qui fréquentent les services de l'APEA (multi accueil et périscolaire).

L'organisation concrète des conférences a fait l'objet d'observations et a amené les professionnels à proposer un système de garde des enfants avec repas du soir pour permettre aux couples de participer : les questionnements et les échanges ont été d'autant plus fructueux.

Dans le prolongement de ces conférences notamment celle sur l'alimentation nous avons proposé aux parents un atelier participatif. Une diététicienne a réalisé avec eux un menu adapté aux enfants accompagné de conseils nutritionnels, de fiches recettes, et d'astuces pour faire apprécier les légumes et les fruits à leurs enfants et les aider sur la problématique de l'éducation alimentaire.

## **3. Le temps des familles**

C'est un temps convivial qui s'adresse aux familles de l'association à qui l'équipe propose un spectacle suivi d'une collation souvent en fin d'année et délocalisé par exemple à la médiathèque d'Altkirch.

Il arrive que ces temps se passent dans les locaux du multi accueil pour inaugurer un nouvel espace.

Ces moments conviviaux sont l'occasion de côtoyer les familles dans un autre contexte et participent à asseoir la place de l'enfant dans la collectivité.

Nous avons proposé aux parents de partager un moment cocooning avec leur enfant en fin de journée dans l'espace snoezelen. Un planning a été mis en place et les parents prennent rendez-vous pour profiter de l'espace avec leur enfant et les éléments mis à leur disposition.

Cette expérience a eu un vif succès auprès des familles ; malheureusement les contraintes sanitaires liées à la Covid 19 nous ont obligé à suspendre cette activité.

#### **4. Le prêt de livres**

Nous proposons un prêt de livres gratuit sur différents thèmes comme les peurs et les colères de l'enfant, les différentes étapes de son développement... Le livre pour le parent est souvent accompagné de l'album pour l'enfant. Le prêt se fait sous forme de permanences : la professionnelle est disponible pour échanger avec les parents et au besoin les guider dans leur choix.